

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

Guide des collèges

2021-2022



[essonne.fr](https://www.essonne.fr)

édito



L'Essonne attire chaque année de nouvelles familles preuve de son attractivité! Vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter les collèges publics. L'année scolaire qui s'ouvre se place, elle aussi, sous le signe de l'augmentation du nombre d'élèves, et en 2028-2029, l'Essonne comptera, potentiellement, 66 500 collégiens.

Chaque collégien doit pouvoir s'épanouir, grandir, apprendre, découvrir dans un contexte propice qui stimule l'épanouissement personnel et le sens du collectif. Pour cela, le Département de l'Essonne se tourne résolument vers l'avenir, vers des avenir possibles pour nos collégiens. Comment ?

Avec la démarche « collèges d'avenirs », le Département répondra à l'impérieux défi de l'accueil des collégiens futurs, avec huit nouveaux collèges qui sortiront de terre dans les prochaines années, ainsi que la réhabilitation et la restructuration d'établissements existants. Afin de s'adapter aux évolutions pédagogiques et éducatives, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en 2020. Équipes éducatives, élèves, associations de parents d'élèves ont ainsi eu l'opportunité de proposer des projets innovants permettant de penser ou repenser

le collège de demain avec ceux qui le font vivre aujourd'hui. S'agissant de l'analyse de la faisabilité de leur projet, les établissements qui le souhaitent ont pu bénéficier d'un accompagnement par les services départementaux, mais aussi de l'expertise de la Cellule Bâti scolaire au ministère de l'Éducation nationale, du CAUE et du Centre Hubertine Auclert, organisme qui œuvre au quotidien pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons, notamment en milieu scolaire. Fort de son succès, un nouvel appel à manifestation d'intérêt sera lancé !

Le Département a poursuivi également, en 2020-2021, ses actions pour offrir un cadre de qualité aux collégiens : finalisation des travaux de sécurisation, expérimentation de nouveaux types de mobilier, réponse à des besoins nouveaux en termes d'usages numériques et poursuite des actions en matière de restauration scolaire.

Travailler sans relâche pour permettre à chaque élève d'apprendre et de grandir, voilà l'ambition qui est la nôtre. Alors, à vos idées, pour construire dès à présent et avec le Département le collège de demain gage d'une véritable réussite éducative partagée!



Jérôme Bérenger

Vice-président délégué
aux collèges et à
la réussite éducative



François Durovray

Président du Département
de l'Essonne

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

MESURES BARRIÈRES



Se laver
fréquemment
les mains
avec du **savon**
ou du **gel**
hydroalcoolique.



Porter un **masque**
obligatoirement lors
des déplacements
au sein du collège.
Appliquer le masque
de façon à **recouvrir**
le nez et la bouche.



Ne pas se serrer
ou se taper dans
les **mains**, **éviter**
les **embrassades**.



Utiliser
un **mouchoir**
à **usage unique**
et le **jeter**.



Tousser
ou éternuer
dans le **coude**.



Ne pas partager
les bouteilles d'eau
et les collants.



Proscrire l'échange
ou le **partage** d'effets
personnels (serviette,...).

Pour une rentrée sécurisée

Pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles, le Département continuera de contribuer à la mise en œuvre et au respect du protocole sanitaire qui sera en vigueur à la rentrée dans les cent collèges de l'Essonne.

Le Département demeurera vigilant et s'adaptera à l'évolution de la situation sanitaire.



Améliorer le quotidien

Pour un collège convivial, performant et moderne

L'entretien, la rénovation et la construction des bâtiments font partie des principales missions du Département. Avec près de 60 millions d'euros consacrés aux travaux dans les collèges, le Département investit pour garantir aux élèves et à la communauté éducative les meilleures conditions de vie et d'apprentissage.

« Collèges d'avenir » : l'innovation au cœur des collèges !

La pédagogie, l'éducation, la façon de vivre quotidiennement au collège ne cessent de se transformer. Il faut pouvoir s'adapter à chacun des besoins, tout en garantissant le bien-être de tous.

d'adapter les solutions d'accueil. Modification des secteurs de recrutement des collèges, transformations d'espaces pour permettre l'accueil d'élèves supplémentaires, mise en place de bâtiments modulaires, toutes les solutions sont recherchées. Le Département a également décidé **la construction de huit nouveaux collèges**.

Afin de mieux comprendre et répondre aux attentes des collégiens, des enseignants et des parents, le Département de l'Essonne a lancé un premier **appel à manifestation d'intérêt « mon collège demain »**. 38 collèges ont déposé **plus de 50 projets** pour végétaliser la cour et en faire un lieu de détente et de bien-être, pour développer une diversité d'usages et de pédagogies en classe ou encore transformer les foyers en lieux conviviaux. **Devant la richesse des projets, le Département a décidé d'accompagner non seulement les trois collèges lauréats mais également d'autres projets.**

Bien accueillir nos collégiens

L'Essonne connaît une croissance démographique importante, qui implique

De plus, tous les établissements ont fait l'objet d'un **équipement de sécurité périmétrique** et de **videoprotection** entre 2019 et 2021, pour qu'élèves et personnels s'y sentent bien et en sécurité. Un travail est également conduit avec l'Éducation nationale et la Préfecture de l'Essonne pour permettre une scolarité en toute sécurité et **prévenir les phénomènes de violence et de harcèlement**.

Chaque année, le Département verse également près de **10 millions d'euros de dotations aux collèges** pour couvrir les dépenses d'administration de l'établissement, pour soutenir les activités pédagogiques, pour s'équiper en petit matériel ou à faire face à des besoins imprévus.



Des agents aux petits soins

Plus de 1 000 agents départementaux présents aux côtés des collégiens

Les agents départementaux s'investissent, au quotidien, dans le bon fonctionnement des collèges. Par leur mobilisation, ils contribuent à offrir un environnement de qualité à tous les collégiens, en matière d'accueil, de restauration scolaire, d'entretien général et d'entretien technique des bâtiments comme des espaces verts.

Un collège qui fonctionne bien, c'est un climat serein et plus de chance de réussite pour les élèves !



Transports à la carte

Transports à la carte

Tous les collégiens de l'Essonne bénéficient d'une aide au transport:

• **La carte Imagine'R** permet de se déplacer en transports en commun dans toute l'Île-de-France, les week-ends et pendant les vacances scolaires. **Le Département prend en charge 50% de son coût pour les collégiens.** La participation familiale annuelle est de :

- 171 € (hors frais de dossier de 8 €) pour les collégiens non boursiers,

- 25 € (hors frais de dossier de 8 €) pour les collégiens boursiers.

• **La carte scolaire bus lignes régulières (ex-carte Optile)** permet un trajet aller-retour par jour sur les lignes régulières de transport en commun du réseau Optile. Les participations annuelles des familles pour l'année scolaire 2020-2021 sont de :

- 96 € pour les collégiens non boursiers (hors frais de dossier de 12 €),

- 25 € pour les collégiens boursiers (hors frais de dossier de 12 €).

Les circuits spéciaux

Ils permettent aux élèves de rejoindre leur établissement lorsqu'aucune ligne régulière n'existe. Île-de-France Mobilités (ex-STIF) a en charge l'organisation et la mise en place de ces circuits spéciaux avec l'aide financière du Département.

Sur les 882,30 € que coûte la carte Scol'r, la participation annuelle des familles pour l'année scolaire 2020-2021 est de :

- 80 € pour les collégiens éligibles non boursiers, soit 48 € de moins qu'en 2019-2020,

- 96 € pour les collégiens non éligibles non boursiers, soit 30 € de moins qu'en 2019-2020,

- 25 € pour les collégiens boursiers, soit le même montant qu'en 2019-2020.

Horaires & informations :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr>

Rubrique : transports scolaires
css91@iledefrance-mobilites.fr

Plus facile, en deux roues

Le Département mène une politique d'équipement en stationnement vélos et trottinettes sécurisées et abritées pour encourager les collégiens à la pratique de ces modes de transport. 47 collèges ont ainsi bénéficié de dotation en matériel ou de travaux de création ou d'extension de parking.

Pour les années 2020 à 2023, le Département va continuer d'équiper les collèges en parking à vélo, à les agrandir ou les sécuriser.

Garantir la réussite des collégiens



La réussite éducative pour tous

Pour qu'aucun élève ne reste sur le bord du chemin, pour cause de handicap ou de difficulté d'apprentissage, le Département et l'Éducation nationale multiplie les dispositifs d'équipement ou d'enseignement adaptés.

Des dispositifs spécialisés et équipes adaptés

Pleinement engagé en faveur de l'école inclusive, le Département travaille d'ores et déjà sur le déploiement de mobilier ou d'équipement spécifiques permettant d'accueillir tous les élèves. Ainsi, le soutien apporté aux classes relais, aux ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), aux SEGPA entre autres contribue à la réussite de tous les collégiens, ambition première du Département.

Le Département accompagne par ailleurs la construction de passerelles entre des unités spécialisées et des collèges, pour permettre l'accueil des élèves dans les établissements.

Internat public départemental

Le premier internat public de l'Essonne

s'est installé au collège Le Village, à Évry-Courcouronnes. Financé par le Département, il accueille des collégiens de l'ensemble du territoire. Cet internat intégré au sein du collège, permet aux élèves de bénéficier des meilleures conditions d'hébergement et d'étude pour réussir.

Des dispositifs contre le décrochage scolaire

En partenariat avec l'Éducation nationale et les enseignants, le Département soutient les élèves en situation de décrochage scolaire. Ce sont environ **8 000 jeunes qui sont accueillis chaque année** dans des structures proposant une prise en charge spécifique dont l'objectif est de redonner goût à l'école et de remotiver les élèves en situation de « décrochage », par des ateliers menés en petits groupes.



Le numérique, une chance pour tous

La crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020 apporte un éclairage nouveau sur la place du numérique à l'école. Déjà fortement engagé en la matière, le Département de l'Essonne a décidé d'expérimenter puis de généraliser l'attribution d'**un ordinateur portable à chaque élève de 6^e**, ainsi qu'à leurs enseignants.

Avec les élèves de 6^e et ceux qui passent en 5^e à la rentrée 2021, ce sont **32 000 collégiens** qui pourront ainsi gagner en autonomie, développer leur pratique des outils numériques et avoir un accès facilité aux savoirs, avec pour objectif la réussite de tous les élèves. Afin de faire bon usage de ce précieux outil pédagogique, un guide pratique est remis aux familles lors de la distribution des ordinateurs portables.

En parallèle, l'équipement informatique des collèges se poursuit : plan de renforcement du wifi dans tous les collèges tout au long de l'année

2021-2022, équipement des salles (videoprojecteurs, PC...), renouvellement de l'équipement du secteur administratif (vie scolaire, administration, médecine scolaire...).

En complément de ces équipements, l'**Environnement numérique de travail (ENT)** facilite les échanges entre les professeurs, les élèves et les parents. Il a connu un essor important depuis mars 2020, démontrant son rôle essentiel en matière de continuité pédagogique. Un travail est actuellement en cours pour le faire évoluer, lui permettre d'offrir encore plus de ressources pédagogiques et de fonctionnalités.

N'hésitez pas à le consulter, à l'adresse suivante :
moncollege.essonne.fr



32 000
collégiens dotés
d'un ordinateur
portable



Bien manger pour bien grandir



Du bon, du bio, du local dans l'assiette!

La pause-déjeuner est un moment de détente et de plaisir. Elle doit rimer avec convivialité ! C'est sur ce temps du déjeuner que se jouent également l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires, l'éducation au goût, la sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au tri des déchets.

Des repas équilibrés et de qualité

Le contenu des assiettes est primordial pour la santé des jeunes collégiens. Afin d'assurer l'équilibre nutritionnel des repas préparés par les équipes d'agents départementaux, un plan alimentaire départemental a été élaboré et garantit un équilibre, sur cinq semaines, dans les repas confectionnés. **Une diététicienne travaille chaque jour aux côtés des chefs de cuisine afin de veiller à la qualité nutritionnelle des plats.** Le Département est particulièrement attentif aux denrées utilisées pour la production des repas : qualité, fraîcheur, recours aux produits bio, labellisés et locaux. Les commissions de restauration, organisées dans chaque collège, sont l'occasion d'associer les élèves, les parents d'élèves, les professeurs volontaires à cette recherche de qualité et d'amélioration, alors n'hésitez pas à y participer !

Afin d'améliorer encore les repas, le Département propose aux établissements d'acheter directement les denrées pour les collèges. En regroup-

pant ses achats, le Département a accès à des produits de meilleure qualité. **Le bio et les produits locaux prennent chaque jour plus de place dans les restaurants scolaires.** Avec l'arrivée de la loi EGalim (50% de produits de qualité dans nos assiettes), le bio représentera à terme 20% des achats alimentaires du Département et le recours aux circuits courts sera privilégié. Un travail est conduit en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France pour renforcer encore notre action en ce sens et mettre en relation producteurs locaux et fournisseurs. Le Département effectue des contrôles qualité renforcés dans la production des repas, la sécurité et l'hygiène constituant la priorité n°1.

Comme partout, **le plastique disparaît progressivement des restaurants scolaires** et pour répondre à cet enjeu, le Département de l'Essonne déploie en complément de la vaisselle en verre des contenants en bambou et en cellulose, pour ne plus recourir au plastique.



Nos chefs ont du talent!

Le Département de l'Essonne a fait le choix de produire lui-même les repas distribués dans les collèges, grâce à des équipes déployées en proximité dans les établissements. **Afin de garantir une restauration scolaire de qualité** dans tous les collèges, **un club des chefs a été mis en place** et permet un travail collectif, vecteur d'amélioration de la production des repas.

Des actions de formation sont proposées à l'ensemble des équipes de restauration. Les chefs ont même pu passer une journée auprès de Guy Martin en 2018, l'un des meilleurs chefs français et mondiaux, et auprès de Laurent Delarbre en 2019, meilleur ouvrier de France. Ils ont ainsi pu apprendre et tester des recettes qu'ils réaliseront bientôt dans les collèges pour plus de **46 000 demi-pensionnaires**. 2021-2022 sera également l'occasion d'inviter de nouveaux chefs étoilés autour de la restauration scolaire départementale.

Vous pourrez prochainement découvrir ces recettes dans un livre dédié.

De nouvelles modalités pour éditer son coupon de tarification

Afin de faciliter l'accès pour tous les collégiens à la restauration scolaire, un nouveau téléservice a été mis en place dans les services en ligne du Département sur essonne.fr. Dorénavant, **le calcul du quotient familial déterminant le tarif de la restauration scolaire se fait uniquement en ligne**. Une fois les informations essentielles transmises sur le site dédié, un coupon restauration est généré. Il est à joindre au dossier d'inscription au collège de votre enfant et à déposer auprès de son établissement.

Ce service s'appuie notamment sur un échange de données avec l'administration fiscale pour déterminer le tarif immédiatement et ainsi simplifier les démarches pour les familles.

En complément et afin de lutter contre la fracture numérique, le Département de l'Essonne a déployé un dispositif d'accompagnement dans les collèges, avec des personnes qui aident les familles à éditer leur coupon, durant des créneaux compatibles avec les rythmes de vie des familles.

Toujours plus d'exemplarité dans la gestion des déchets

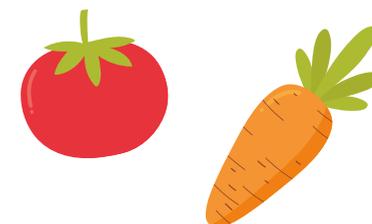
Depuis la rentrée 2019, le Département de l'Essonne a mis en place la collecte des biodéchets dans 22 collèges du territoire. L'objectif est de couvrir les 100 collèges essonniers d'ici 2022.

Il s'agit de faire évoluer les pratiques afin de respecter la législation en vigueur.

Dans un premier temps, les agents de la Mission développement durable du Département, en charge du déploiement de la collecte des biodéchets, réalisent une visite préalable de chaque collège pour les équiper en tables de tri mobiles, avec des codes couleurs et une signalétique adaptée afin de faciliter l'appropriation des consignes. Cette visite est l'occasion d'échanger avec les équipes, d'ajuster les commandes de matériel de tri, pour absorber au mieux le flux de déchet, sans changement de bacs entre les services, et de définir ensemble le futur emplacement des tables de tri.

Cela permet de préparer au mieux la nouvelle organisation!

Une fois le collège équipé en tables de tri, des temps de formation spécifiques sont réalisés auprès du personnel de restauration et des collégiens. Ainsi sensibilisés, ils sont appelés à séparer leurs déchets alimentaires du reste de leur assiette pour assurer la valorisation des biodéchets. Les gestes de tri sont réalisés par les collégiens, lorsque la disposition de la zone de débarrassage le permet. Par la suite, une entreprise spécialisée vient collecter les biodéchets, chaque mardi et vendredi, après le service de restauration.



S'ouvrir,
apprendre,
découvrir



Favoriser l'ouverture d'esprit

Le Conseil départemental propose aux collèges un ensemble d'actions éducatives, qu'il finance à hauteur de 23 euros par élèves. Ces actions portent aussi bien sur l'éducation artistique et culturelle, la citoyenneté dans toutes ses composantes, que sur le sport-santé ou la découverte du monde professionnel.

L'offre de découverte éducative de l'Essonne (ODE91) enrichie pour la rentrée 2021

ODE 91 est d'abord une plateforme accessible à l'ensemble de la communauté éducative des collèges essonniers. Ce sont ainsi près de **2 000 actions** qui sont accompagnées durant l'année scolaire avec des interventions de partenaires dans les établissements ou des visites réalisées dans les sites remarquables de l'Essonne: le domaine de Chamarande, le musée de la photographie, la maison-atelier Foujita, le Cyclope de Milly-la-Forêt, le théâtre de l'Agora, la maison départementale de l'environnement au domaine de Montauger, le tribunal de grande instance....

De plus, **23 euros versés par élève** permettent de financer des sorties en dehors du Département ou des séjours en France et en Europe, ainsi

que des actions pédagogiques innovantes. L'ensemble des projets sont portés et présentés par les collèges.

Pour le Département, l'objectif premier de cette aide est que chaque collégien bénéficie, chaque année, d'une action éducative.

De nouvelles actions éducatives

Pour l'année scolaire 2021-2022, de nouvelles actions sont proposées, avec l'application **Studytracks** pour apprendre en musique, mais aussi avec **Université de Paris Saclay** et la **Maison d'initiation et de sensibilisation aux sciences** (MISS) pour que les collégiens découvrent les filières scientifiques de qualité en Essonne.





Développer le goût pour les arts et la musique

Après une mise entre parenthèse liée à la crise sanitaire, les **Chorales de l'Essonne** retrouveront de la voix en 2021-2022. Dans des lieux particulièrement emblématiques, qui évoluent d'année en année, les collégiens se produisent autour d'œuvres classiques ou plus contemporaines, offrant un spectacle d'une grande qualité.

Pour compléter cette action en faveur de la musique, le projet proposé par **l'orchestre du Palais Royal**, débuté en septembre 2019, se poursuit en 2021-2022. L'orchestre mettra en place des ateliers et des concerts « coup de foudre » à destination des collégiens du sud Essonne et produira également des concerts en direction du grand public.

L'éveil aux arts plastiques est également promu, grâce à la mise à disposition de reproductions d'œuvre du **fonds départemental d'art contemporain**

et des projets de médiation artistique associant les collégiens et les services du Département.

Sensibiliser aux valeurs du sport

Les **Ambassadeurs du sport de l'Essonne** sont des athlètes de haut niveau qui représentent et servent les valeurs du sport sur notre territoire, notamment auprès des collégiens. Leurs interventions permettent d'encourager la pratique sportive, de sensibiliser aux bienfaits du sport pour lutter contre la sédentarité, de promouvoir les valeurs du sport mais également d'entamer un échange autour de la pratique du sport de haut niveau notamment à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Tokyo en 2021.



La bibliothèque numérique des collégiens, pour des ados connectés !

La Médiathèque départementale de l'Essonne propose une bibliothèque numérique conçue et pensée pour les collégiens. Livres en ligne, tutoriels pour apprendre à dessiner ou à jouer d'un instrument, perfectionnement en orthographe ou en informatique... de quoi s'évader et apprendre au quotidien de manière ludique. Cette offre est consultable dans les CDI, sur smartphone ou depuis son ordinateur via l'Espace numérique de travail (ENT).

Former les futurs citoyens

Le Département a mis en œuvre un « **Parcours citoyenneté** » à destination de tous les collégiens du territoire. Il est destiné à accompagner les collégiens à **devenir des citoyens autonomes, engagés, actifs et ouverts sur le monde**. Au travers de ce parcours citoyen, il est proposé la mise en place de dispositifs innovants d'apprentissage et d'appropriation des valeurs de la République : concours national de la résistance et de la déportation, prix départemental Ilan Halimi, semaine de la citoyenneté, partenariat avec le Mémorial de la

Shoah contribuent à l'apprentissage de la tolérance et au devoir de mémoire. En outre, la **sensibilisation au développement durable et à la protection de l'environnement** se poursuit à travers les « clubs DD » (clubs Développement Durable). Ils permettent, par exemple, la création de jardins pédagogiques dans les collèges. En 2021-2022, seront déployés dans les collèges volontaires des studios médias dédiés à la valorisation des actions portées par les éco-délégués.



Lutter contre le cyber-harcèlement

« J'ai été insulté ! Je veux faire supprimer une photo de moi publiée sur les réseaux sociaux ! Je veux protéger mes profils ! ... »

Vous avez besoin d'écoute, de conseil ou de soutien ? Contactez l'infirmière et le conseiller principal d'éducation (CPE) du collège. N'hésitez pas à aller vers eux : il y a toujours des solutions, ne restez surtout pas seul face à ces situations.

Vous pouvez également consulter :
www.e-enfance.org
www.netecoute.fr
 0 800 200 000



Avec le Département,
trouvez votre

Stage 3^e



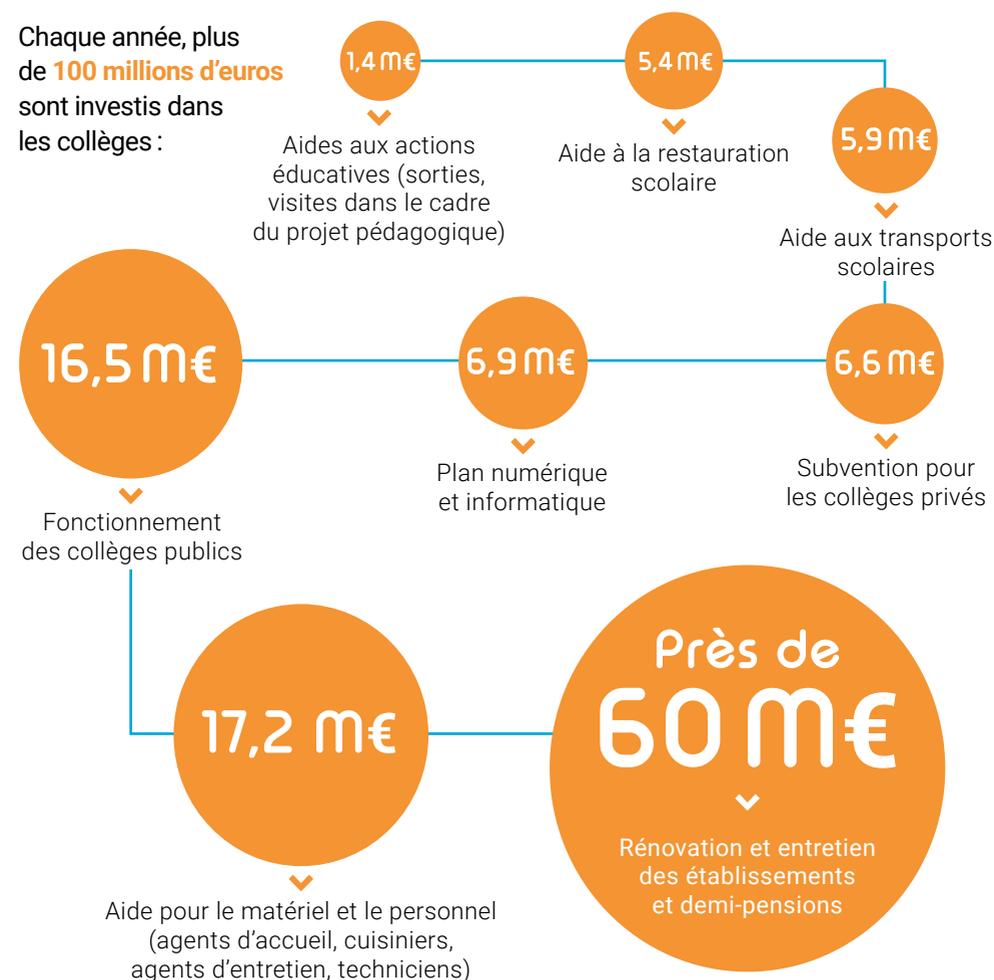
stages3e.essonne.fr

Chiffres-clés

100 collèges publics
63 000 élèves
1 135 agents d'accueil, cuisiniers,
agents d'entretien, techniciens

20 collèges privés
sous contrat
d'enseignement public
11 000 élèves

Chaque année, plus
de **100 millions d'euros**
sont investis dans
les collèges :



Vacances scolaires



Zone C
Académie de Versailles

Rentrée >> jeudi 2 septembre 2021

Toussaint >> du 25 octobre au 7 novembre 2021

Noël >> du 20 décembre 2021 au 2 janvier 2022

Hiver >> 21 février au 6 mars 2022

Printemps >> 25 avril au 8 mai 2022

Été >> à partir du 7 juillet 2022

Pour en savoir plus
college.essonne.fr

Le Département vous souhaite
une bonne rentrée !